



[Communiqué]

association des agences
conseil et création

18/09/2025

Christophe Caurret élu Président du Club Production de l'AACC

Lieu d'échange entre pairs, les clubs de l'AACC réunissent leurs membres régulièrement afin de partager enjeux, inspirations et bonnes pratiques. Dans un contexte de profonde mutation, marqué par la montée en puissance de l'intelligence artificielle et l'exigence croissante d'une production durable et inclusive, les métiers de la production se réinventent. Des défis à relever avec exigence, éthique et curiosité, pour renforcer la légitimité et l'expertise de la production au cœur du processus de création.

Les membres du Club Production* de l'association des agences conseil et création (AACC) ont élu Christophe Caurret (ECD musique Publicis France / Responsable brand & communication Prodigious) à la présidence du club pour un mandat de deux ans.

Christophe Caurret souligne « L'AACC est une véritable force vive. Pour moi, c'est avant tout un lieu de responsabilité collective, un espace de débat où la production publicitaire occupe toute sa place, où nous valorisons la créativité et la richesse des talents qui composent nos agences. Mais c'est aussi un partenaire essentiel pour accompagner l'ensemble des mutations profondes de la production audiovisuelle ».

*Les 11 agences membres du Club Production : AustralieGAD, bearideas, Marcel, New Génération Agency, Ogilvy, Prodigious, Prose on Pixels, Publicis Conseil, Publicis France, W Conran Design, VML.

À PROPOS AACC

L'association des agences conseil et création est un syndicat professionnel créé en 1972. L'association représente et fédère les professionnels autour des enjeux majeurs que sont : la valeur de nos métiers, l'attractivité de nos agences et la responsabilité. L'adhésion à l'AACC astreint, entre autres obligations, au respect de règles professionnelles strictes qui font la valeur du label AACC.

CONTACT

Annabelle Rousseau
arousseau@aacc.fr